

CONDITIONS GENERALES:

Les présentes conditions générales régissent les prestations vendues sur le site internet officiel de SEB-EVENTS (www.seb-events.com). Elles s'appliquent de plein droit et sans restriction à toutes les réservations effectuées pour toute prestation à compter du 1er octobre 2020. La confirmation de la réservation par le client et le règlement de la prestation impliquent son adhésion sans réserves aux présentes conditions de vente.

ARTICLE 1 : RESERVATION

1- Tarifs : Les tarifs communiqués par SEB-Events.com comprennent la restauration et le spectacle, selon la prestation choisie. Toute autre prestation non comprise dans la réservation initiale donnera lieu à une facturation supplémentaire. Les tarifs sont donnés à titre indicatif, au jour de la réservation, par personne, en euros, toutes taxes comprises.

2- Disponibilité - Conclusion définitive de la vente: Les réservations s'effectuent en temps réel en fonction des disponibilités. La vente ne sera ferme et définitive qu'après réception d'une confirmation de seb-events par e-mail, mentionnant le numéro de la réservation. Cette confirmation devra être présentée à l'accueil le soir de la prestation. Le compte bancaire de l'acheteur sera immédiatement débité de la valeur du montant des prestations, tous frais compris, en euros. En l'absence de confirmation par e-mail, merci d'alerter seb-events en adressant un mail à info@seb-events.com.

nous vous contacterons dans les meilleurs délais. Toute modification ou annulation de la prestation confirmée est impossible.

3 - Modalités de paiement; L'achat des prestations des billets se fait uniquement par carte bancaire. Les cartes permettant de régler l'achat en ligne sont uniquement les cartes des réseaux Carte Bancontact / Visa / Eurocard / Mastercard. Les paiements par virement doivent être sur le compte 4 jours avant la date choisie, pour valider la réservation

ARTICLE 2 : SECURISATION DES PAIEMENTS : Le paiement en ligne repose sur une solution conforme aux réglementations interbancaire Belge et internationale via des formulaires SSL cryptés à 128 bits. Cette solution est fournie par la société CCV sous le nom de CCV Belgium. Elle assure le transport et la sécurité des informations confidentielles. La sécurisation des paiements par carte bancaire est assurée par le système de codage de la Société qui crypte et sécurise les informations confidentielles.

ARTICLE 3 : RECLAMATION Pour toute réclamation concernant la vente des prestations billets en ligne, vous pouvez nous contacter au numéro de téléphone suivant : 0473/730.106 du lundi au vendredi de 10h00 à 19h00 et à l'adresse e-mail suivante : info@seb-events.com, il vous appartient notamment en l'absence de message de confirmation de la commande d'alerter immédiatement le service réservation à l'adresse mail ou au n° de téléphone indiqués ci-dessus.

ARTICLE 4 : DROIT D'AUTEUR - COPYRIGHT .Tous

les éléments, textes, logos, images, logiciels et icônes contenus dans le site seb-events.com ou reproduits sur le site ou dans les sites partenaires sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle. Aucun des documents provenant du site ne peut être copié, reproduit, modifié ou transmis d'aucune manière que ce soit. A ce titre et conformément aux dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle, seule l'utilisation pour un usage privé, sous réserve de dispositions différentes, voire plus restrictives du Code de la Propriété Intellectuelle, est possible. Toute autre utilisation est constitutive de contrefaçon et sanctionnée au titre de la propriété intellectuelle, sauf autorisation préalable expresse et écrite de seb-events.

ARTICLE 5 : RESPONSABILITE Seb-Events mettra tout en œuvre afin de proposer un spectacle conforme aux attentes du client. Toutefois, si le client devait avoir une quelconque doléance ou critique à formuler, sur le spectacle ou les prestations, celle-ci ne pourra être prise en compte que dans le cadre d'une amélioration future de la prestation et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement ou indemnité. Seb-events décline toute responsabilité pour les dommages quelle qu'en soit la nature qui seraient susceptibles d'atteindre les effets, objets ou matériels apportés par les spectateurs et qui n'auraient pas fait l'objet d'un dépôt dans les locaux aménagés à cet effet. Il est fortement recommandé de ne pas se déplacer en cours de spectacle ; en cas d'accident, la responsabilité de seb-events ne saurait être engagée. Les spectateurs sont responsables de

tout dommage direct ou indirect qu'ils pourraient causer à l'occasion de leur présence au spectacle.

Seb-Events décline également toute responsabilité pour tout manquement de sa part si celui-ci résulte d'un acte de force majeure, incluant notamment : trouble politique, restrictions gouvernementale et/ou régional et/ou communal, pandémie, l'incendie, l'explosion, l'inondation, l'incident grave d'exploitation, la grève générale ou partielle et de façon générale tout fait indépendant de Seb-events affectant son activité et le mettant dans l'impossibilité absolue de faire face à ses engagements.

ARTICLE 6 : LOI APPLICABLE Les lois Belge seront seules applicables au présent contrat, en cas de litige le tribunal de première instance de Charleroi sera le seul compétent.

ARTICLE 7 : Concernant les prestataires (les artistes) le paiement de leurs prestations sera effectué le lendemain par virement bancaire instantané si le client final a déjà honoré la facture global sur le compte bancaire de SEB-EVENTS.